



Life Ardenne Liégeoise

Restauration des habitats naturels
de l'Ardenne liégeoise



Rapport simplifié

LIFE « ARDENNE LIÉGEOISE » 2012-2019

Le projet LIFE « Ardenne liégeoise » fut le dernier des six projets LIFE qui se sont succédé, en Wallonie, sur les hauts plateaux de l'Ardenne à partir de 2003. Ce méta-projet régional de restauration des tourbières fut initié et porté par la Wallonie (DEMNA et DNF), avec la collaboration essentielle de nombreux partenaires externes : plusieurs associations de protection de la nature, un parc naturel, un contrat de rivière, un bureau d'études privé. Tous ensemble, ces six projets ont permis de restaurer 6300 ha de milieux naturels de grande valeur biologique et de protéger durablement 3650 ha de nouveaux sites naturels, la plupart étant désormais devenus des réserves naturelles.

UNE RÉUSSITE COLLECTIVE

Le projet LIFE « Ardenne liégeoise » a été initié et porté par la Wallonie, et plus spécifiquement par le Département de la Nature et des Forêts (DNF) et par le Département d'Etude du Milieu Naturel et Agricole (DEMNA). Le projet a été co-financé par la Commission Européenne et la Wallonie,

avec un soutien financier de la société Spa Monopole. Le partenaire principal du projet était l'asbl « Domaine de Bérlinzenne », responsable de la mise en œuvre des actions du projet.

En outre, le succès du LIFE a été rendu possible grâce à la collaboration cruciale d'une série d'acteurs locaux externes :

- les communes de Vielsalm, Stoumont, Malmedy, Lierneux, Trois-Ponts et Jalhay ;
- diverses associations de protection de la Nature : Ardenne & Gaume, Patrimoine Nature, Natagora, les Amis de la Fagne, les Cercles des Naturalistes de Belgique ;
- de nombreux propriétaires privés, qui ont cédé leurs parcelles ou signé des conventions de longue durée ;
- tous les entrepreneurs qui ont réalisé les travaux de restauration écologique ;
- toutes les personnes qui ont participé aux activités de sensibilisation du projet ou qui l'ont soutenu, d'une manière ou d'une autre.

MERCI À TOUS !



Ce chiffre **SIX**, symbolique, constituera le fil conducteur de ce rapport simplifié dans lequel le lecteur découvrira les résultats du projet LIFE « Ardenne liégeoise » au travers de :

- **6** questions-clés pour poser le cadre général du projet ;
- **6** défis à relever, qui ont guidé et motivé les acteurs ;
- **6** résultats, parmi les plus significatifs ;
- **6** témoignages d'acteurs variés, qui ont contribué à la réussite ;
- **6** espèces, plantes et animaux, qui profitent déjà des actions ;
- **6** sites restaurés, à découvrir par vous-même, au gré d'une balade.



6 QUESTIONS

1. POURQUOI Y-A-T-IL AUTANT DE « FAGNES » ET AUTRES MILIEUX HUMIDES EN HAUTE-ARDENNE ?

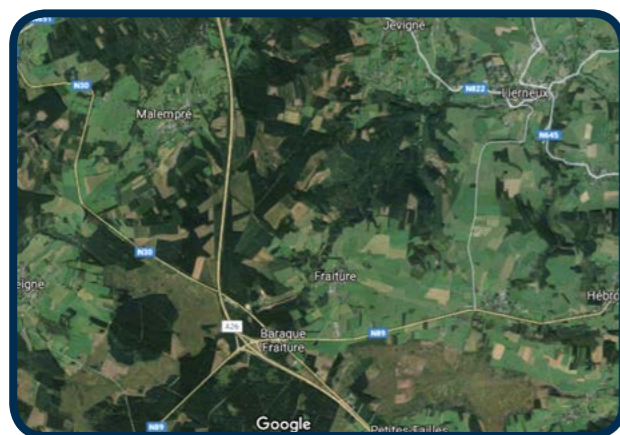
● En Ardenne, au-dessus de 500 m d'altitude, les conditions climatiques sont bien particulières. Il fait plus froid et surtout, en raison du relief, il pleut abondamment. Les quantités annuelles de précipitations dépassent souvent 1300 mm, contre 600 mm en moyenne dans les autres régions de Wallonie. Toute cette eau tombe sur un sol imperméable, argileux, qui repose sur un socle rocheux composé principalement de schistes et de phyllades, roches dans lesquelles l'eau ne s'infiltre que très difficilement. Elle s'accumule donc sur les reliefs peu accidentés des plateaux, formant de larges zones marécageuses, les fagnes.

2. COMMENT LES PAYSAGES Y ONT-ILS ÉVOLUÉ AU COURS DU TEMPS ?

Entre la fin de la dernière période glaciaire (de -25.000 à -12.000 ans) et l'installation des premiers villages sur les hauts plateaux de l'Ardenne (10^{ème} siècle), toute la région était couverte par une vaste forêt, dominée par le Hêtre, le Chêne et le Bouleau. Cette forêt primaire fut progressivement défrichée par l'homme, qui avait besoin de bois pour se chauffer et construire ses maisons, mais aussi et surtout besoin d'espace pour ses activités agricoles, élevage et cultures. A la fin du 18^{ème} siècle, les premières cartes montrent des plateaux ardennais complètement ouverts, composés de vastes landes, prairies et marais, la forêt étant confinée à certains versants et propriétés des seigneurs de l'époque. Ces vastes étendues étaient le siège d'une multitude d'activités agricoles : pâturage itinérant, cultures sur brûlis, fauchage. Ces pratiques ont façonné et entretenu ces paysages pendant plusieurs siècles, permettant la mise en place d'une riche biodiversité. A partir de la première moitié du 19^{ème} siècle, la révolution agricole – mécanisation et engraissement des sols – a provoqué l'abandon de grandes étendues de ces milieux ouverts, inexploitable selon les techniques modernes. Ces parcelles, devenues incultes, ont été massivement plantées de résineux exotiques, Epicéa en tête, et drainées lorsqu'elles étaient trop marécageuses. Cet enrésinement massif a provoqué un nouveau grand bouleversement des paysages, ainsi qu'une perte importante de biodiversité.



3. QUELLES SONT LES MENACES QUI PÈSENT SUR LA BIODIVERSITÉ DES PLATEAUX ARDENNAIS ?



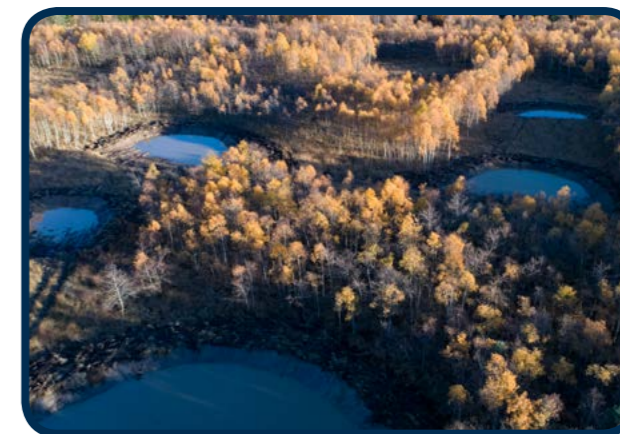
Dans cette région comme ailleurs, la première et plus importante menace qui pèse sur la biodiversité est la destruction et la dégradation des habitats naturels par les activités humaines. Depuis près de deux siècles, les milieux naturels ont subi de graves altérations : plantations systématiques de résineux, drainage et enrichissement des sols, simplification des milieux agricoles, urbanisation galopante, dégradation de la qualité des cours d'eau. Ces modifications ont entraîné une importante perte de biodiversité, la surface et la qualité des milieux intéressants se réduisant de plus en plus avec le temps. Des impacts globaux interviennent également, comme les changements climatiques (réchauffement et augmentation de la fréquence des sécheresses) ou les retombées d'azote atmosphérique qui viennent enrichir les sols naturellement pauvres, en lien avec la pollution de l'air.

4. EST-IL POSSIBLE DE RESTAURER LES RICHESSES NATURELLES QUI ONT ÉTÉ PERDUES ?

On peut facilement imaginer les difficultés de lutter, à l'échelle locale, contre les conséquences des changements climatiques globaux et d'autres impacts environnementaux planétaires, comme la pollution de l'air. Les impacts négatifs de l'agriculture, de la sylviculture ou de l'urbanisation intensives peuvent être diminués par des changements de pratiques qui résultent d'une prise de conscience actuelle des grands problèmes environnementaux. Mais, localement, des actions plus radicales sont nécessaires si on veut espérer sauvegarder ou étendre les milieux très riches en biodiversité ou devenus très rares. Depuis quelques décennies, la mise en œuvre de techniques de restauration écologique a démontré que des travaux adaptés permettaient d'améliorer l'état de milieux dégradés et même de les restaurer tels qu'ils étaient auparavant. L'efficacité de ces travaux se fonde sur la capacité de la nature à s'auto-réparer lorsqu'on lui en donne le temps, la place et que certaines conditions favorables (qualité du sol, hydrologie, arrêt des perturbations extérieures) sont rétablies. Le sens et l'utilité des projets de restauration écologique, tel que le projet LIFE Ardenne liégeoise, sont fondées sur cette résilience de la biodiversité et des milieux naturels.

6. COMMENT CETTE NATURE EXCEPTIONNELLE VA-T-ELLE ÉVOLUER DANS LE FUTUR ?

Comme nous l'avons déjà évoqué, une fois les grands travaux de restauration achevés, c'est la nature qui va assurer l'essentiel du travail, en se redéployant suivant son rythme dans les nouveaux espaces aménagés. Pourtant, ce renouveau sera attentivement guidé et encadré par les acteurs responsables de la gestion des sites. Durant la fin du projet LIFE, des plans de gestion détaillés, portant sur une période de minimum vingt années, ont été établis et validés pour tous les sites. Ces plans définissent les travaux d'entretien nécessaires ainsi que les responsables de leur mise en œuvre. Dans le cadre de cette gestion, les agriculteurs partenaires du projet assureront, via le pâturage ou le fauchage, la mission essentielle du maintien des milieux ouverts, landes et prairies, comme le faisaient les paysans autrefois. Les autres milieux – tourbières et forêts naturelles – évolueront sans grande intervention, si ce n'est l'élimination régulière des semis naturels d'épicéas qui ne manqueront pas de se développer un peu partout. Cette gestion des sites sera placée sous la surveillance attentive des agents du Département de la Nature et des Forêts (propriétés et réserves naturelles publiques) ou des associations et propriétaires particuliers (propriétés et réserves naturelles privées).



5. A QUOI VA SERVIR LA RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DE CES MILIEUX ?

L'objectif prioritaire du projet est d'augmenter la biodiversité locale, en augmentant la surface et l'état général des milieux naturels concernés et en diminuant le risque d'extinction des espèces menacées tout en leur permettant de coloniser de nouveaux sites. Mais une augmentation, même locale, de la biodiversité améliore en parallèle tous les services qu'elle rend à l'homme et à ses activités, que l'on appelle aujourd'hui les services écosystémiques. En évoquant précisément les effets du projet LIFE Ardenne liégeoise, les analyses ont démontré une série de retombées positives du projet. Parmi celles-ci, l'amélioration de la qualité des paysages peut être mise en avant. D'une manière générale, les milieux restaurés – landes, prairies, tourbières, forêts naturelles, sont perçus comme plus attractifs que les plantations monotones de résineux qu'ils ont remplacés. En combinaison avec les infrastructures d'accueil du public qui ont été mises en place, on peut facilement concevoir que le projet induise des valorisations touristiques pour la région. Mais d'autres effets positifs ont également été mis en évidence : une amélioration de l'épuration naturelle des eaux, une augmentation de la capacité des milieux à stocker le carbone, ou la mobilisation durable d'acteurs économiques locaux, comme les agriculteurs désormais chargés de l'entretien de certains milieux restaurés.





6 DÉFIS

1. FÉDÉRER LES PARTENAIRES ET LES ACTEURS EXTERNES DU PROJET

Le périmètre d'action du LIFE « Ardenne liégeoise » s'étend sur 18 sites Natura 2000, pour un total de 7544 ha, répartis entre les Hautes-Fagnes et le plateau des Tailles. Ces sites sont situés sur le territoire de 16 communes. La gestion des forêts publiques et des réserves naturelles domaniales y est assurée par 9 cantonnements différents du Département de la Nature et des Forêts. Au sein du périmètre de projet, environ deux tiers des parcelles visées par les actions appartiennent à une multitude de propriétaires privés, pour un tiers de propriétés communales et domaniales gérées par le DNF. En outre, ce périmètre comprend aussi plusieurs réserves naturelles agréées, dont la gestion est assurée par des associations de protection : Ardenne & Gaume, Natagora, Patrimoine Nature, Cercle des Naturalistes de Belgique. Le premier défi du projet fut donc d'établir des collaborations positives avec cette multitude d'acteurs locaux, en les informant des objectifs et moyens disponibles, en leur proposant des actions concrètes et, surtout, en les convainquant du bien-fondé et de l'intérêt de ces propositions. L'importance du travail de concertation avec les nombreux propriétaires privés a, par ailleurs, constitué une particularité du projet « Ardenne liégeoise ».



2. UTILISER EFFICACEMENT UN BUDGET GLOBAL DE 6.840.000 €

Le budget disponible pour la mise en œuvre du projet est apporté par la Commission Européenne (50%), par la Région Wallonne (47.5%) et par la société Spa Monopole (2.5%). Cet argent a été affecté aux frais de personnel et de fonctionnement de l'équipe (40 %), à l'achat des parcelles et à l'indemnisation des propriétaires (30 %) et à la mise en œuvre des actions concrètes du projet (30 %). L'utilisation de ce budget a été placée sous le contrôle des différents cofinanceurs, qui veillent à son utilisation efficace et à l'atteinte des objectifs fixés. La bonne gestion du budget a permis une prolongation du projet ainsi que le dépassement de plusieurs objectifs importants.

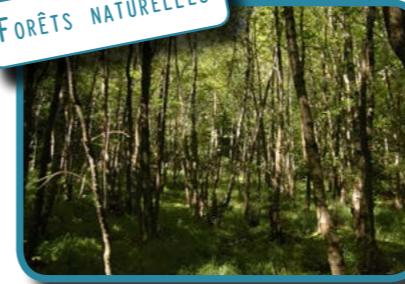
3. PROTÉGER DURABLEMENT 600 HA DE TERRAINS DE HAUTE VALEUR NATURELLE

Pour mettre en œuvre les actions concrètes du projet, il a d'abord été nécessaire d'obtenir l'accord des propriétaires des parcelles concernées. D'autre part, pour garantir la durabilité future des acquis, les habitats restaurés devaient être protégés légalement et continuer à être gérés correctement après la fin du LIFE. Pour sécuriser les sites, deux approches complémentaires étaient prévues : l'acquisition des parcelles (200 ha) ou des contrats de longue durée avec les propriétaires intéressés (400 ha). Avant la fin du projet, les parcelles acquises et les parcelles publiques devaient obtenir le statut officiel de réserve naturelle (domaniale ou agréée) ou être intégrées dans les plans d'aménagement forestier du DNF comme parcelles à vocation de protection de la nature. Les propriétaires privés qui n'étaient pas vendeurs devaient quant à eux signer un contrat de longue durée (30 ans) garantissant l'affectation nature et la bonne gestion des sites restaurés. Des indemnités étaient également prévues pour les propriétaires en cas de coupe prématurée des épicéas.

4. AMÉLIORER L'ÉTAT DE CONSERVATION DE 14 HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Les projets LIFE visent la restauration des milieux naturels ou des espèces dont la conservation a été officiellement jugée prioritaire à l'échelle européenne. Ces habitats et espèces – qualifiés d'intérêt communautaire – sont mentionnés dans les textes légaux qui encadrent la mise en œuvre du réseau Natura 2000 (Directives européennes « Oiseaux » et « Habitats »). Le LIFE « Ardenne liégeoise » visait plus particulièrement la restauration des habitats d'intérêt communautaire suivants :

FORÊTS NATURELLES



Boulaies tourbeuses, aulnaies alluviales, forêts de pente, chênaies, hêtraies

TOURBIÈRES



Tourbières hautes actives, tourbières de transition

LANDES



Landes sèches et humides, landes à genévriers

PRAIRIES DE GRAND INTÉRÊT BIOLOGIQUE



Mégaphorbiaies rivulaires, prairies montagnardes de fauche, nardaies

5. RESTAURER LES MILIEUX NATURELS SUR 650 HA

Pour restaurer les habitats naturels ciblés par le projet, divers types de travaux de restauration étaient prévus :

- Elimination des épicéas plantés (250 ha) et des semis naturels résineux (750 ha) ;
- Restauration hydrologique : fossés neutralisés (50 Km), lithalses restaurés (50), bassins de décapage (4 ha), digues d'enneigement (7 Km) ;
- Restauration des landes par étrépage (15 ha) ou fraisage (20 ha) ;
- Restauration des forêts naturelles par la mise en place de clôtures de protection contre les grands herbivores (20 Km) ;
- Contrôle de la régénération résineuse après restauration (325 ha) ;
- Fauchage de restauration de prairies et de landes dégradées (75 ha) ;
- Mise en place d'enclos de pâturage extensif (20 Km) ;
- Diverses actions de communication et de sensibilisation : panneaux d'information sur les sites, dossier et animations pédagogiques, formations, module muséal, film, dépliants, bulletins périodique, site web.

L'ensemble de ces travaux, se succédant parfois sur les mêmes parcelles, devait permettre la restauration de minimum 650 ha de milieux naturels de grand intérêt biologique. Tous ont été atteints, voire dépassés !

6. RESTAURER LA CONNECTIVITÉ ÉCOLOGIQUE DANS ET ENTRE LES SITES NATURA 2000 CONCERNÉS






Le périmètre d'action du LIFE « Ardenne liégeoise » est stratégiquement situé entre les Hautes-Fagnes et le plateau des Tailles. Un des objectifs majeurs du projet était donc d'améliorer les connexions écologiques entre ces deux plateaux, en abordant la restauration de plusieurs petits sites favorables situés dans la zone intermédiaire. Une fois restaurés, ces différents relais peuvent alors jouer un rôle de lien écologique entre les vastes sites des plateaux, et être colonisés par les espèces caractéristiques de ces milieux. A une échelle plus locale, les interventions du projet visaient aussi à étendre la surface des milieux préservés et à supprimer au maximum les barrières écologiques, comme par exemple les plantations résineuses dans un fond de vallée.



RÉSULTATS



LE PÉRIMÈTRE D'ACTION du projet LIFE « Ardenne liégeoise » couvrait une zone de plus de 7500 ha située en Haute-Ardenne, au sud-est de la Belgique (Wallonie). Dix-huit sites Natura 2000, compris entre les Hautes-Fagnes et le plateau des Tailles, ont fait l'objet d'interventions directes, de 2012 à 2019. D'une part, le projet a permis d'ajouter 1250 ha aux 900 ha de réserves naturelles déjà présentes dans cette zone. Et au sein de ces réserves naturelles, pas moins de 1450 ha ont faits l'objet de divers travaux de restauration écologique.

-  Natura 2000
-  Protégé et restauré par le LIFE Ardenne liégeoise
-  Déjà protégé et restauré par le LIFE Ardenne liégeoise
-  Protégé par le LIFE Ardenne liégeoise
-  Déjà protégé



1. DES SITES NATURELS REMARQUABLES PROTÉGÉS SUR PRÈS DE 1250 HA

Depuis le début du projet, un important travail de démarchage et de négociation envers les propriétaires privés et publics a permis :

- L'acquisition de 220 ha de parcelles à restaurer ou de grand intérêt biologique ;
- La signature de conventions trentenaires avec les communes de Stoumont, Vielsalm, Malmedy, Jalhay, Lierneux, Trois-Ponts, pour un total de 260 ha de sites à restaurer ;
- La signature de conventions trentenaires avec 30 propriétaires privés, pour une surface globale de 160 ha ;
- L'abandon de la sylviculture résineuse de production et la protection durable de 150 ha de parcelles domaniales.

Les différents sites concernés sont maintenant pourvus d'un régime de protection qui garantit la capitalisation future des acquis du projet :

- Création de 9 réserves naturelles domaniales (592 ha, y compris la fagne de Malchamps, propriété domaniale déjà gérée et protégée comme une réserve naturelle) ;
- Extension de 10 réserves naturelles domaniales préexistantes (316 ha) ;
- Création d'une réserve naturelle agréée (11 ha) ;
- Extension de 4 réserves naturelles agréées (20 ha) ;
- Parcelles privées sous contrat de longue durée (160 ha) ;
- Parcelles communales soumises au régime forestier dont la protection est garantie par une modification des plans d'aménagement forestier, établis par le DNF (143 ha).

2. 1450 HA DE MILIEUX NATURELS RESTAURÉS

Les objectifs des différentes actions concrètes de restauration du projet ont été atteints et, pour la plupart, dépassés :

ACTION	OBJECTIF	RÉSULTAT FINAL
Coupes définitives de plantations résineuses	250 ha de peuplements résineux éliminés	355 ha + 70 ha dans les réserves naturelles
Coupe d'arbres isolés en milieux ouverts	750 ha de landes à nouveau ouvertes	838 ha
Coupe de régénération d'épicéas	110 ha de jeunes épicéas coupés sur d'anciennes mises à blanc	110 ha
Nettoyage des coupes à blanc	250 ha de coupes peignées (branches mises en tas)	280 ha
Colmatage de drains	50 km de drains à colmater à intervalles réguliers à l'aide de bouchons de tourbe ou d'argile + 50 lithalses à restaurer	50 km + 51 lithalses
Décapage	4 ha de bassins de décapage dans des tourbières dégradées ou exploitées	4.9 ha
Mise sous eau	7 km de digues en tourbe ou en argile érigées en vue d'inonder de larges surfaces	8.5 km
Etrépage	15 ha de landes dégradées raclées	19.5 ha
Fraisage	20 ha de landes dégradées broyées et raclées	21 ha
Régénération feuillue	20 km de clôtures à poser pour protéger les jeunes pousses de la dent des herbivores + diversification feuillue via plantations/semis	24 km
Fauchage	75 ha de prairies abandonnées, de fougère aigle (espèce envahissante) et de vieilles landes	79 ha
Pâturage	20 km de clôture permettant du pâturage bovin/ovin/équidé	21 km

3. PLUS DE 40 ENTREPRISES PRIVÉES ONT ŒUVRÉ À LA RÉALISATION DES TRAVAUX

La presque totalité des travaux de restauration a été confiée à des entreprises privées spécialisées. Le siège d'exploitation de presque tous ces indépendants était situé dans ou à proximité directe du périmètre d'action du projet. Au fil du temps et des différents projets de restauration qui se sont succédés, ces entrepreneurs ont acquis du matériel et des engins adaptés mais aussi une solide expérience en matière d'aménagement des écosystèmes. Cette expertise pourra dès lors être valorisée dans le futur, à la fois pour assurer la gestion à venir des sites restaurés, mais aussi pour permettre le transfert des bonnes pratiques du projet dans d'autres sites ou dans d'autres contextes écologiques. Sous cet aspect, les retombées positives du projet en termes économiques (1.800.000 € investis dans divers travaux de restauration), d'acquisition et de dissémination du savoir-faire sont donc importantes !



4. 25 CONTRATS ONT ÉTÉ CONCLUS AVEC DES AGRICULTEURS POUR LA GESTION DES SITES

Une part importante des milieux ouverts restaurés – landes et prairies – seront gérés dans le futur par pâturage ou par fauchage. Tout naturellement, cette gestion a été confiée à des agriculteurs locaux. Ces exploitants agricoles sont soit spécialisés dans la gestion des milieux naturels, soit des agriculteurs traditionnels sensibilisés aux problèmes environnementaux et qui cherchent à diversifier leur exploitation ou à la gérer de manière plus extensive. Le pâturage ou le fauchage des milieux naturels concernés étant très peu rentable, ils bénéficient d'une aide financière importante via les primes agro-environnementales (« prairie de haute valeur biologique »). Cette collaboration à bénéfices réciproques permet donc de pérenniser la gestion de milieux semi-naturels, de rendre une utilité à des terrains abandonnés par les agriculteurs depuis près d'un siècle et de sensibiliser ceux-ci à l'importance de leur rôle en tant que gestionnaires des paysages et des milieux naturels.

5. DE NOUVEAUX PLANS DE GESTION DES SITES RESTAURÉS ONT ÉTÉ ÉTABLIS SUR 1900 HA

L'équipe de projet, en étroite collaboration avec les gestionnaires concernés (DNF, associations de protection, propriétaires privés) a établi les plans de gestion des sites. Ces plans définissent et localisent, pour une période allant de 20 à 30 ans, les différentes opérations nécessaires à la gestion des milieux en cours de restauration écologique. Pour garantir la bonne exécution future de la gestion, les opérations prévues demeurent simples et peu coûteuses :

- Élimination périodique des semis naturels résineux ;
- Débroussaillage ciblé des jeunes arbres feuillus ;
- Pâturage ou fauchage des milieux ouverts ;
- Surveillance et réparation éventuelle des digues et des clôtures ;
- Maintenance des infrastructures d'accueil du public.

Au vu des surfaces et du nombre de sites concernés, cela reste tout de même un travail important ! Tous les plans de gestion sont rassemblés dans un plan After LIFE, qui peut être téléchargé et consulté sur le site web du projet : www.lifeardenneliegeoise.be.

6. 221 ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION ONT TOUCHÉ UN LARGE PUBLIC

Forte de son expérience et de ses compétences en la matière, l'asbl Domaine de Bérenzenne a développé tout au long du projet une multitude d'actions de communication visant à diffuser largement des informations sur le projet et ses réalisations. Outre les habituels dépliants, bulletins périodiques, panneaux d'informations, guidances nature ou formations, des outils particuliers ont également été développés pour sensibiliser un public le plus large possible. En collaboration étroite avec le Centre Régional d'Initiation à l'Environnement (CRIE) de Spa, un dossier pédagogique destiné aux élèves a été élaboré, testé et diffusé. Un module dédié au projet a en outre été installé dans le Musée de la Forêt et des Eaux de Bérenzenne. Enfin, un film décrivant les résultats du métoprojet wallon de restauration des hauts plateaux – c'est-à-dire l'ensemble des six projets LIFE dédiés, y compris le LIFE Ardenne liégeoise – a également été réalisé et largement diffusé. Au total, ce sont plus de 8000 personnes qui ont été directement concernées par ce panel d'activités de sensibilisation, sans compter les lecteurs des nombreux articles et publications.





TÉMOIGNAGES



1. RAPHAËL THUNUS

FORESTIER DU DNF EN CHARGE D'UN
TRIAGE DANS LA RÉGION DE VIELSALM

Quelles étaient vos attentes vis-à-vis du LIFE ? Ces attentes ont-elles été rencontrées ?

« A l'annonce du projet LIFE, nous savons qu'il y aura un impact positif sur les espaces protégés qui se trouvent dans nos triages. Personnellement, je m'attends à ce que le projet LIFE lance des restaurations qui n'auraient pas lieu sans cela. On a également l'espoir que ces espaces protégés puissent s'agrandir via l'achat de nouvelles parcelles dans les sites NATURA 2000. Enfin, après la restauration, quand elle est nécessaire, la gestion à long terme doit être envisagée et lancée avant la fin du LIFE. »

Quel a été l'impact du LIFE sur vos projets professionnels ou personnels ?

« Les actions menées par le LIFE ont sans doute un gros avantage auquel on ne s'attend pas d'emblée, c'est la dynamique qui est lancée sur les sites. Nul doute que le forestier voie ses réserves naturelles domaniales et ses sites Natura 2000 d'un autre œil. Par toutes ces actions, le forestier s'intéresse plus à ces espaces protégés qui sont encore trop souvent laissés sur le côté par manque de connaissance et peur de mal faire. Les discussions, les visites de terrains, les rencontres avec les entrepreneurs ont un impact bénéfique pour tous. Le tout permet au forestier de prévoir la gestion future des sites et pourquoi pas de se lancer dans de nouveaux travaux de restauration là où c'est nécessaire. Grâce au plan de gestion en fin de projet, on a un calendrier de gestion simple à suivre pour chaque parcelle. »

Le LIFE a-t-il changé votre perception des enjeux de la biodiversité ?

« Pour ma part, j'ai toujours été intéressé par la biodiversité et sa conservation mais le LIFE m'a permis de mieux appréhender les techniques qui permettent la restauration des habitats prioritaires. »

Comment voyez-vous l'évolution future des sites restaurés par le LIFE ?

« C'est la grande question qui taraude les agents du DNF : que vont devenir les sites restaurés ? Dans la réserve naturelle domaniale du Thier des Carrières qui se trouve sur mon triage, la mise en place des clôtures et du pâturage ovin devrait faciliter grandement la gestion. Je pense que la gestion est lancée sur la majorité des sites et donc « il suffit » de continuer. Mais une chose est indispensable pour moi : d'une manière générale, le DNF doit se donner les moyens en personnel et financiers pour pérenniser la gestion sur les sites restaurés. Il en va de la conservation de notre biodiversité et du regard et de l'acceptation du grand public sur les sites protégés. Les travaux de restauration doivent rester des exceptions et non un moyen de gestion. La gestion ordinaire doit absolument rester la priorité. »

Avez-vous quelque chose à ajouter ?

« On peut saluer la masse de travail effectué par l'équipe du LIFE Ardenne liégeoise sur une aussi courte période. Sur la réserve naturelle domaniale du « Thier des Carrières », la mise en place du pâturage dans des conditions difficiles et surtout les achats inespérés sont des actions qui n'auraient probablement pas eu lieu, ou en tout cas pas dans un futur proche, sans le LIFE. »

2. PHILIPPE GOFFIN

ÉCHEVIN DE L'ENVIRONNEMENT ET DES
FORÊTS À STOUMONT JUSQU'EN 2018

Quelles étaient vos attentes vis-à-vis du LIFE ? Ces attentes ont-elles été rencontrées ?

« J'attendais du projet LIFE qu'il poursuive le travail réalisé précédemment sur les hauteurs de la commune et qui avait permis la création de la réserve naturelle des « Fagnes de la Vecquée ». J'étais souvent interpellé par les habitants de la commune sur l'opportunité de cette conversion des épicéas – pourtant non productifs – vers les milieux naturels. Le projet a permis non seulement d'encre étendre cette réserve, mais aussi d'y mener des travaux importants et d'établir une connexion écologique entre ce site et d'autres situés à proximité. »

Quel a été l'impact du LIFE sur vos projets professionnels ou personnels ?

« Je vois le projet LIFE comme un réel atout pour la commune. Notre collaboration avec le projet s'est inscrite dans une politique locale déjà très active dans le domaine de la protection du patrimoine naturel : Plan Communal de Développement de la Nature, plantations d'arbres et de vergers, fauchage tardif des bords de route, actions en faveur des insectes pollinisateurs... »

Le LIFE a-t-il changé votre perception des enjeux de la biodiversité ?

« Globalement non, mais les résultats engrangés par le projet me confortent dans mes convictions. Cette collaboration m'a également permis d'améliorer mes connaissances dans ce domaine. »

Comment voyez-vous l'évolution future des sites restaurés par le LIFE ?

« La gestion des sites restaurés devra absolument être poursuivie à l'avenir. Je reste inquiet car le DNF, responsable de la gestion du site communal, dispose de moyens humains et financiers insuffisants, moyens qui risquent encore d'être réduits dans les prochaines années. »

Avez-vous quelque chose à ajouter ?

« Les actions en faveur de la biodiversité doivent absolument être poursuivies. La protection de la nature apporte aussi une plus-value directe pour le tourisme local, très développé dans notre belle région. »





3. TONY NEUFORGE

OCCUPANT-GESTIONNAIRE DANS LA RÉSERVE NATURELLE DOMANIALE DES « PRÉS DE LA LIENNE »

Quelles étaient vos attentes vis-à-vis du LIFE ? Ces attentes ont-elles été rencontrées ?

« Comme agriculteur, je m'occupe de la gestion d'une partie de la réserve naturelle domaniale des Prés de la Lienne depuis de nombreuses années. J'attendais du LIFE qu'il réalise une série de travaux de restauration souhaités depuis longtemps, et notamment la coupe de résineux. Ces travaux ont bien été mis en œuvre. »

Quel a été l'impact du LIFE sur vos projets professionnels ou personnels ?

« Globalement, les impacts ont été positifs. Certains travaux, dont j'ai suggéré la réalisation, ont bien été réalisés : remise en état des clôtures, fauchage de restauration, creusement de nouvelles mares »

Le LIFE a-t-il changé votre perception des enjeux de la biodiversité ?

« Ma perception n'a pas vraiment changé. J'ai 69 ans et je suis naturaliste autodidacte depuis presque autant d'années ! Comme beaucoup, je trouve que notre planète se porte plutôt mal et que de grands changements dans nos modes de vie sont nécessaires et urgents... »

Comment voyez-vous l'évolution future des sites restaurés par le LIFE ?

« Avant tout, j'espère que les actions du projet seront suivies dans les années à venir, que certains travaux seront poursuivis et que des moyens financiers et humains seront toujours disponibles pour assurer la gestion future des sites. »

Avez-vous quelque chose à ajouter ?

« Face à la dégradation générale de notre environnement, il me semble très important que les consommateurs changent leurs comportements individuels. S'ils le font, cela forcera des changements dans les modes de production agricole, même s'ils ne sont pas imposés par la force légale ou politique. Les jeunes, en particulier, doivent être sensibilisés à l'existence de ce levier individuel de changement. »

4. ELI JOWA

RÉSPONSABLE DE QUATRE RÉSERVES DE L'ASSOCIATION ARDENNE & GAUME

Quelles étaient vos attentes vis-à-vis du LIFE ? Ces attentes ont-elles été rencontrées ?

« En tant que nouvelle conservatrice de quatre réserves naturelles de l'association « Ardenne & Gaume », je n'avais pas d'attentes particulières vis-à-vis du LIFE, si ce n'est le souhait de collaborer activement au projet dans ces sites. Les actions qui y ont été menées – nouvelles acquisitions et travaux de restauration – sont très positives, même si quelques résultats sont un peu différents de ce à quoi je m'attendais. »

Quel a été l'impact du LIFE sur vos projets professionnels ou personnels ?

« Cette riche collaboration a permis d'améliorer mes connaissances techniques de la restauration et de la gestion des milieux naturels, de rencontrer des personnes intéressantes et de faire du bon travail sur le terrain. Le projet fut un réel atout et un soutien précieux dans ma mission de conservatrice. Les travaux réalisés n'auraient pas été possibles avec les seuls moyens de mon association. Le LIFE a aussi permis de sensibiliser les gens du coin aux enjeux locaux de protection de la nature. »

Le LIFE a-t-il changé votre perception des enjeux de la biodiversité ?

« Non, je suis consciente, sensible et engagée depuis longtemps dans la protection de la nature. »

Comment voyez-vous l'évolution future des sites restaurés par le LIFE ?

« Ma plus grande inquiétude concerne l'impact des changements climatiques sur les milieux naturels de la Haute-Ardenne, changements sur lesquels nous avons a priori peu de prise à l'échelle locale. D'autre part, la gestion qui sera poursuivie ou mise en place dans les réserves que je gère demeure assez simple et tout à fait réalisable avec le temps et les moyens dont je dispose, et avec l'appui de l'équipe professionnelle d'Ardenne & Gaume. »

Avez-vous quelque chose à ajouter ?

« Face aux problèmes environnementaux, la sensibilisation et l'éducation du grand public me semblent plus que jamais essentielles ! On assiste actuellement à une prise de conscience collective mais la plupart des personnes se sentent impuissantes ou se demandent ce qu'elles peuvent faire... Dès lors, il est très important de pouvoir leur fournir des pistes ou des outils pour agir concrètement à l'échelle individuelle et locale. »



5. JOSEPH CLESSE

EX-PRÉSIDENT DE LA TRIENTALE (CNB)
ET PROPRIÉTAIRE-GESTIONNAIRE DE LA
RÉSERVE NATURELLE DES «QUATRE-VENTS»

Quelles étaient vos attentes vis-à-vis du LIFE ? Ces attentes ont-elles été rencontrées ?

« Au lieu-dit « Les 4 Vents » à Vielsalm, je suis propriétaire d'un terrain d'environ 4 ha, dont 2 ha en réserve naturelle privée et 2 ha en pessière, supprimée au début du LIFE. Avec les amis de la Trientale (CNB), nous avons eu la chance de participer, dans les années 1990, au projet « Réseau écologique en Wallonie », dont l'objectif était la réalisation d'un réseau « vert » entre les grandes réserves naturelles de Wallonie. Notre rêve était de pouvoir proposer le site de « 4 Vents » comme élément de ce réseau écologique. Faute de moyens, ce projet est malheureusement resté dans les cartons... Nous espérions donc que le projet LIFE puisse redonner vie à ce vieux projet. »

Quel a été l'impact du LIFE sur vos projets professionnels ou personnels ?

« Parfois, les rêves se réalisent ! Nous avons été contactés par l'équipe LIFE afin d'inclure notre îlot dans le projet. Tous nos souhaits ont été réalisés : coupes des épicéas, mise en fonction d'une gestion par pâturage, creusement de mares, plantations de jeunes genévriers. Ce fut un plaisir de pouvoir collaborer avec cette équipe jeune, compétente, dynamique et efficace. »

Le LIFE a-t-il changé votre perception des enjeux de la biodiversité ?

« Pas vraiment ! Notre motivation reste intacte, mais nous sommes heureux de voir aboutir ce beau projet. Nous reprenons volontiers les paroles d'Hubert Reeves, astrophysicien et naturaliste : « La nature m'a donné tant de joie qu'il m'est comme un devoir de la défendre ! » »

Comment voyez-vous l'évolution future des sites restaurés par le LIFE ?

« Ce projet n'aura pas à lui seul sauvé le monde, mais il y contribue. Chacun se sent de plus en plus concerné, mais rien n'est assuré. Pensons au petit colibri qui essayait d'éteindre un feu de forêt en faisant la navette entre la rivière et le feu avec deux gouttes d'eau dans le bec. Des animaux bien à l'abri du feu se moquaient de lui. « Tu sais, ce n'est pas avec tes deux gouttes d'eau que tu éteindras le brasier ! » Et le colibri répond « Je le sais bien, mais au moins j'aurai fait ma petite part ! » »

Avez-vous quelque chose à ajouter ?

« Merci à l'équipe du LIFE « Ardenne liégeoise » et les autres équipes pour la réalisation de tous ces projets ! Bonne continuation et bon vent ! »

6. MICHEL SCHOFFENIELS

PROPRIÉTAIRE PRIVÉ DE 13 HA EN
CONVENTION LIFE À JALHAY

Quelles étaient vos attentes vis-à-vis du LIFE ? Ces attentes ont-elles été rencontrées ?

« Je suis membre de Natagora et je pouvais voir à travers leur revue certains des projets de restauration d'habitats naturels par les projets LIFE. Je trouvais cela fantastique qu'enfin l'Homo sapiens se retrouve les manches pour réparer ses dégâts. Lorsque j'ai été approché par Denis Parkinson pour restaurer les parcelles se situant dans la zone Natura 2000, dont je suis propriétaire, je ne pouvais qu'accepter puisque j'ai fait l'acquisition de quelques hectares justement dans le but d'avoir une zone dédiée à la nature. De ma propre initiative, j'avais déjà commencé la restauration de zones humides hors Natura 2000 avec un certain succès. J'étais donc particulièrement heureux de voir une autre partie de ma propriété prise en charge par une structure compétente qui s'occupait des aspects scientifiques, administratifs et financiers pour aboutir aux mêmes objectifs que les miens: la protection et conservation de la Nature au sens large du terme. Tout s'est très bien déroulé, et les résultats sont là ! »

Quel a été l'impact du LIFE sur vos projets professionnels ou personnels ?

« Etant vétérinaire, le projet m'a donné l'envie d'entretenir la zone restaurée concernée avec des ovins ou des bovins. Je n'y pensais pas avant. Mais cela restera un rêve, à mon avis, car je ne pense pas avoir les moyens (en temps et physiques) de me lancer à mon âge dans une telle aventure ! Sur le plan personnel, quoi de plus gratifiant, par exemple, que de voir une troupe de grues cendrées faire une halte « chez moi » lors de la migration automnale ? Ce qu'elles ne pouvaient pas faire avant la restauration des zones humides. D'une manière générale, on voit de mois en mois, depuis les travaux, une reconquête de la « Nature » et c'est extrêmement encourageant. »

Le LIFE a-t-il changé votre perception des enjeux de la biodiversité ?

« J'ai toujours été concerné par cela depuis que j'ai conscience que la Vie sur terre est une merveille c'est à dire depuis l'âge d'une petite dizaine d'années. Toute forme de vie est liée à une autre. Donc ma perception n'a pas vraiment changé, mais l'existence de projets de type LIFE me permet de croire, peut-être, en une possible limitation de la destruction de nos habitats naturels. »

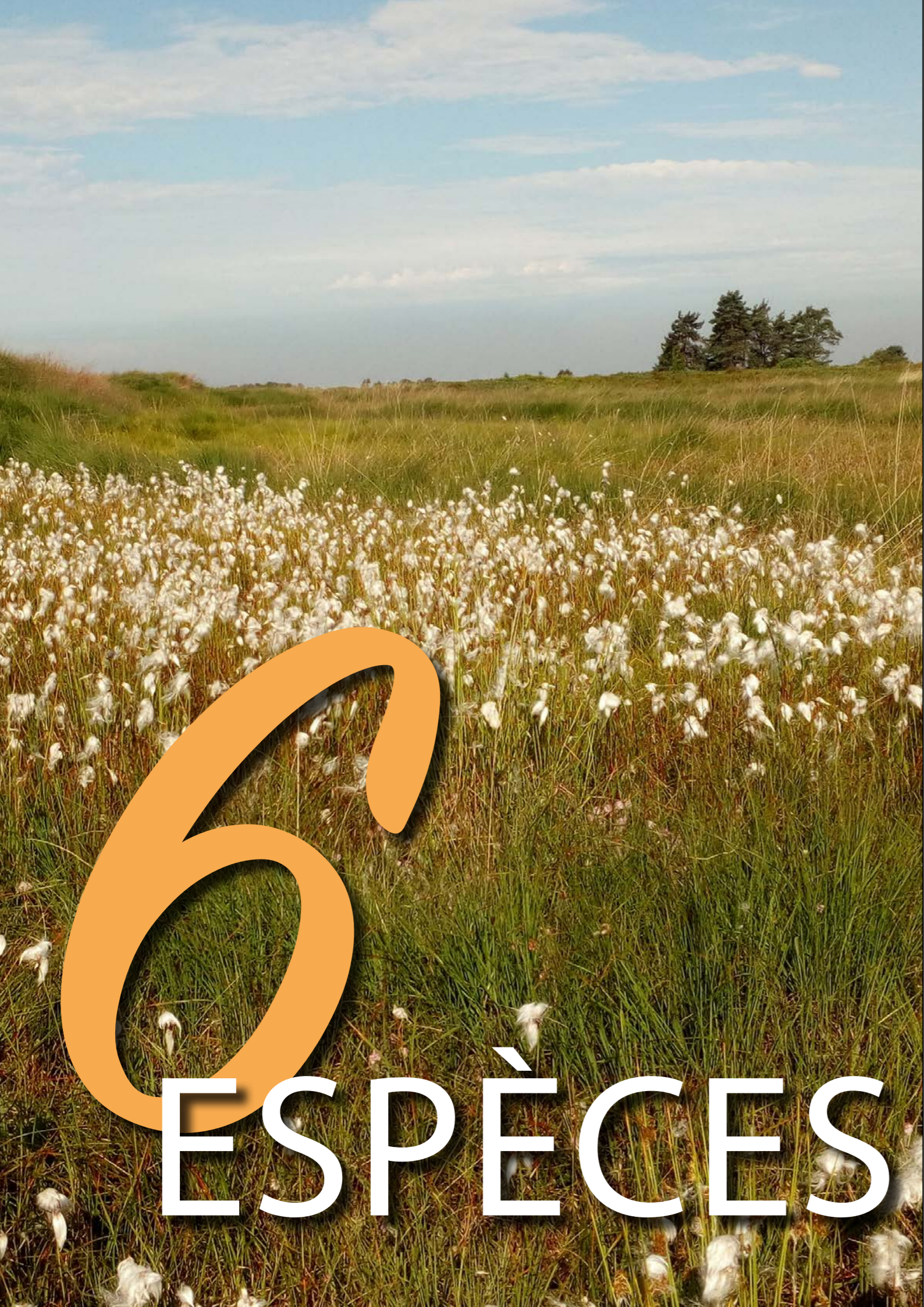
Comment voyez-vous l'évolution future des sites restaurés par le LIFE ?

« Si l'activité économique qui gère le monde en général et nos régions en particulier n'est pas intéressée par ces sites, je suppose qu'à moyen terme ils vont acquérir un équilibre qui leur est propre et le retour d'une flore et une faune variées. En ce qui concerne la faune, j'ai posé avec le WWF des pièges photos à divers endroits et il est étonnant d'y voir une grande variété d'espèces: famille d'Effraie des clochers, Chat forestier, Martre, ... »

Avez-vous quelque chose à ajouter ?

« Un grand merci à tous les intervenants du projet pour leurs gentillesse, disponibilité et grandes compétences. »

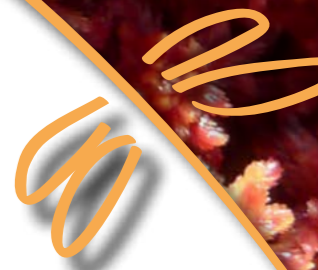




6 ESPÈCES

1. LES SPHAINES

• Omniprésentes dans les tourbières et milieux assimilés, les sphaignes sont familières à la plupart des promeneurs qui apprécient nos fagnes. Tout dans une sphaigne est agencé pour capter et retenir l'eau : disposition en tapis serrés, feuilles, cellules. Les sphaignes peuvent ainsi absorber une quantité d'eau environ vingt fois supérieure à leur propre volume ! Ce rôle d'éponge est primordial au développement et au maintien des tourbières, dont un des besoins essentiels est de rester constamment gorgées d'eau. Les tourbières sont également caractérisées par la présence et, parfois, l'accumulation de tourbe, dont les sphaignes sont elles aussi les principales édifcatrices. En effet, la tourbe est composée en majorité de fragments morts de sphaignes qui s'entassent sans se décomposer sous le tapis vivant, dans une eau froide et très acide. Cet environnement très particulier empêche l'action des organismes décomposeurs. Les bryologues (= spécialistes des mousses) ont recensé pas moins de vingt-huit espèces différentes de sphaignes en Wallonie ! Certaines sont communes, d'autres très rares et toutes ont des préférences écologiques bien particulières. Il existe des sphaignes aquatiques, d'autres qui supportent les périodes de sécheresse, des sphaignes pionnières, d'autres qui ne s'installent que lorsque la tourbière est déjà ancienne. Cette diversité se traduit par une riche palette de tailles, de formes et de couleurs différentes. Le développement généralisé des sphaignes dans les plans d'eau créés par le LIFE est de très bon augure pour la restauration future des tourbières.



2. L'UTRICULAIRE

• Lorsqu'on évoque les plantes carnivores qui vivent dans les tourbières, tout le monde pense instantanément aux rossolis (ou droséras) dont les feuilles sont pourvues d'une couronne de poils collants dans lesquels les petits insectes sont englués. Bien plus discrète et mystérieuse, l'Utriculaire ne se remarque que lorsqu'elle déploie ses jolies fleurs jaunes, qui semblent flotter à la surface de l'eau. Car l'Utriculaire est bien aquatique et se développe dans les plans d'eau acides et froids, très pauvres en éléments nutritifs, des tourbières et autres marais. Sous l'eau, les feuilles de la plante portent de nombreuses petites outres creuses munies d'un clapet, dont la taille ne dépasse pas un millimètre. Ces pièges fonctionnent comme de minuscules aspirateurs. Lorsqu'une petite bestiole aquatique – puce d'eau ou rotifère – s'approche, elle touche des cils sensibles situés près de l'ouverture de l'outre. Le clapet s'ouvre alors brusquement, et l'insecte est aspiré dans le piège. La proie est ensuite lentement digérée par la plante, qui y puise les éléments nutritifs nécessaires à sa croissance mais absents dans l'eau pauvre des tourbières. Il y a plusieurs espèces d'utriculaires en Wallonie, mais toutes sont devenues très rares. L'Utriculaire a récemment été retrouvée dans un plan d'eau curé dans le cadre du projet LIFE.



3. LE GENÉVRIER

Les amateurs de pèket ou de gin ne sont pas sans savoir que ces alcools distillés sont notamment aromatisés avec les baies noires, très parfumées, du Genévrier. Cet arbuste est, avec l'If, un des deux seuls conifères indigènes de nos régions. Il pousse dans les landes, humides ou sèches, les pelouses et les friches pâturées. Autrefois assez commun, le Genévrier se raréfie, en lien avec l'abandon du pâturage extensif de ses milieux, du vieillissement naturel des arbustes qui subsistent et de leurs difficultés à se reproduire. Il faut dire que pour germer, la graine du Genévrier est assez exigeante. La baie doit d'abord être avalée par un oiseau pour que l'enveloppe dure de la graine soit attaquée par les acides de l'estomac. Les fientes de l'oiseau doivent ensuite atterrir sur un sol nu, les toutes jeunes plantules supportant très mal la concurrence avec les autres plantes. Enfin, tenez-vous bien, la graine doit geler deux hivers consécutifs, sans quoi sa germination n'est pas activée... Ce déblocage par le gel, appelé vernalisation, permet d'éviter à la graine de germer à un autre moment qu'au printemps, lorsque les conditions climatiques sont les plus favorables à son développement et à sa survie future. Pour aider le Genévrier à se redéployer sur les plateaux de l'Ardenne, le projet LIFE a planté des milliers de jeunes arbustes (produits à partir de boutures prélevées sur des individus locaux) dans les landes restaurées par étrépage, très souvent à proximité de zones gérées par pâturage extensif.



4. LE NACRÉ DE LA CANNEBERGE

Les nacrés sont de jolis papillons aux ailes orange marquées de noir (ou noires marquées d'orange, cela dépend de comment on les regarde...). Il en existe une dizaine d'espèces dans notre région, chacune étant liée à une ou plusieurs plantes dont se nourrissent – souvent exclusivement – les chenilles. Comme son nom l'indique, les chenilles du Nacré de la Canneberge mangent les feuilles de cette petite plante qui rampe sur les tapis de sphaignes des tourbières. Lorsque la météo est froide ou pluvieuse, ce qui est souvent le cas sur les plateaux ardennais, les chenilles trouvent refuge à l'intérieur des buttes de sphaignes, qui sont aussi indispensables à leur développement que la Canneberge nourricière. Enfin, les papillons adultes, qui volent de juin à août, ont à leur tour besoin de plantes fleuries à butiner, les plus appréciées étant le Comaret, la Bruyère quaternée ou le Cirse des marais. En Ardenne, ce nacré est souvent présent dans de petits sites tourbeux isolés les uns des autres. Des études ont cependant montré que ces nacrés sont capables de se déplacer d'une tourbière à l'autre, parfois séparées de plus de 30 Km. On peut donc espérer voir ce joli papillon apparaître dans des sites restaurés par le projet LIFE où il n'était pas encore présent, pour peu qu'il y trouve canneberges, sphaignes et fleurs à butiner.

5. LA LEUCORRHINE À GROS THORAX

Disparue de Wallonie depuis des dizaines d'années, cette petite libellule est réapparue en nombre en 2012, probablement à la faveur d'une arrivée massive d'individus en provenance d'Europe centrale. Ces leucorrhines ont rencontré sur leur route les innombrables plans d'eau créés par les projets LIFE « Tourbières ». Elles les ont manifestement trouvés à leur goût puisque l'espèce est maintenant installée sur les plateaux de Saint-Hubert, des Tailles et les Hautes-Fagnes. Cette espèce a également déjà été observée dans une dizaine de sites restaurés par le LIFE « Ardenne liégeoise ». Le nom quelque peu barbare de cette libellule désigne la couleur blanc-crème de l'avant de la tête (du grec *leukos* = blanc et *rhinos* = nez). Les larves, qui mettent en général deux années avant de se métamorphoser, apprécient les eaux acides des tourbières, dépourvues de poissons, car elles sont très sensibles à la prédation. La Leucorrhine à gros thorax recherche les plans d'eau riches en plantes aquatiques, immergées et rivulaires. On peut y voir voler les adultes au mois de juin, par temps ensoleillé. Les mâles patrouillent et défendent un territoire. Les femelles, plus discrètes et systématiquement harcelées par les mâles, ne s'approchent de l'eau que pour s'accoupler ou pondre.



6. LA PIE-GRIÈCHE GRISE

Les pie-grièches sont des passereaux dont le bec, fort et crochu, trahit les mœurs de petit rapace. Suivant les espèces, elles se nourrissent de gros insectes, de lézards, de grenouilles, de micro-mammifères ou de petits oiseaux, qu'elles chassent à vue depuis un perchoir élevé. Les proies qui ne sont pas consommées de suite sont souvent trouvées empalées sur des épines, branchettes ou barbelés... Chez nous, la Pie-grièche grise fréquente les milieux ouverts parsemés ou bordés d'arbres : landes et grandes coupes forestières. Elle est très souvent observée perchée au sommet d'un grand arbre isolé, qui lui sert de poste de chasse. Elle défend un vaste territoire, atteignant le plus souvent plusieurs dizaines d'hectares. Il s'agit d'une espèce menacée, qui est maintenant devenue rare dans les pays d'Europe de l'ouest. Des recensements récents ont permis de montrer l'effet très positif des projets LIFE wallons de restauration des tourbières sur la population locale de cette pie-grièche. L'oiseau fréquente en effet les sites restaurés à la fois pour y hiverner et pour y nicher. Par exemple, au plateau des Tailles, le nombre de couples nicheurs a été multiplié par trois grâce aux nouveaux sites favorables créés à la suite des différents travaux de restauration. Les inventaires ont pu montrer que les travaux du LIFE « Ardenne liégeoise » contribuent également à l'expansion de l'espèce en Haute-Ardenne.





6

SITES

À DÉCOUVRIR



1. LA FAGNE DE MALCHAMPS (SPA)

Plusieurs circuits sont possibles pour découvrir cette vaste et belle fagne au sein de laquelle une large palette de travaux de restauration ont été entrepris : coupe de résineux, fraisage, étrépage, création de plans d'eau. Malchamps est constituée par une vaste étendue de landes humides, parsemée de petites tourbières et bordée par des forêts feuillues.

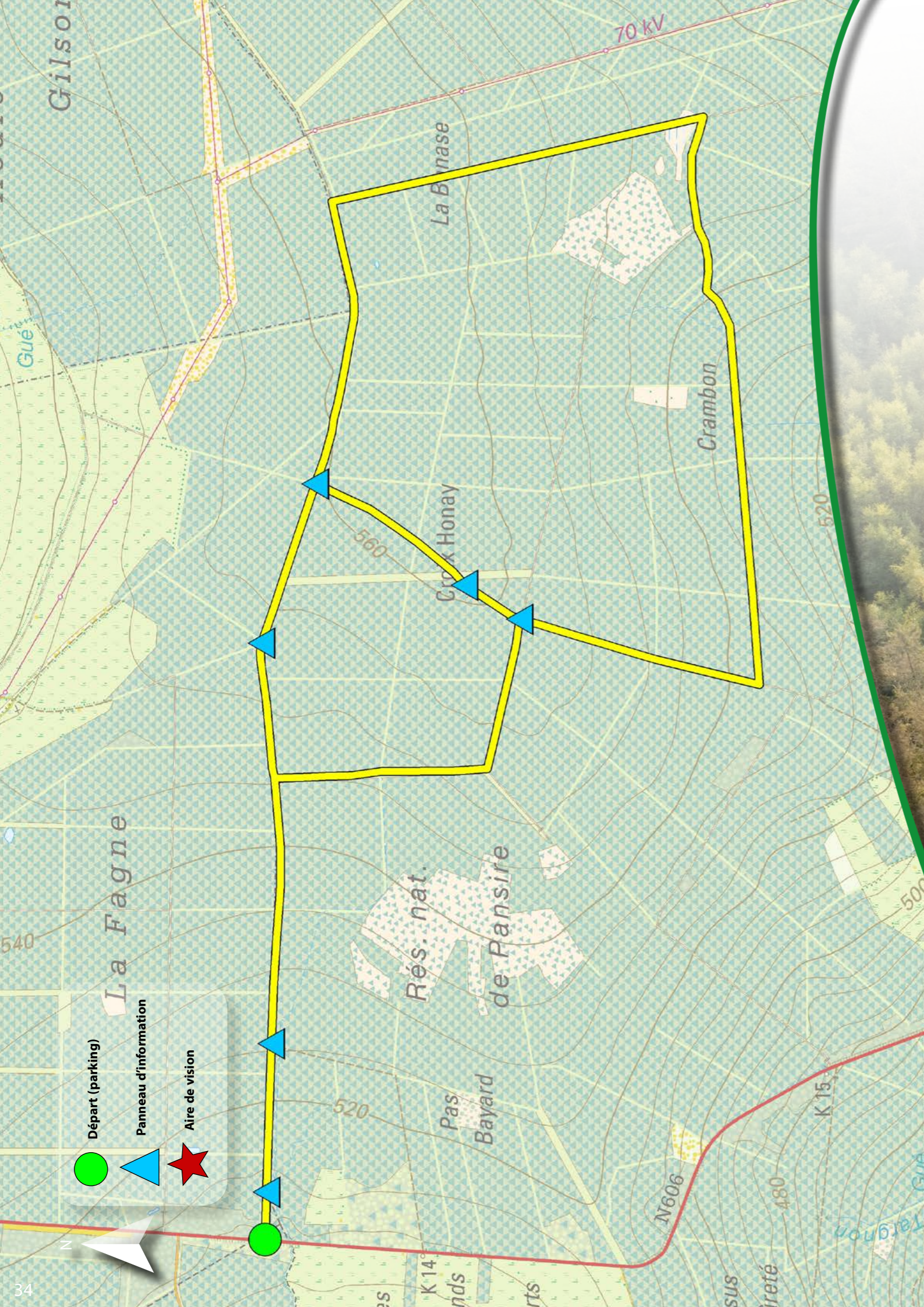
Départ des circuits : parking d'entrée du Domaine de Bérinzenne, sur les hauteurs de Spa. Coordonnées GPS : 50.458813 – 5.882531.

Longueur : boucles de 2 à 12 Km – 1 à 4h.

Difficulté : facile à moyenne

Aménagements : bâtiment d'accueil, musée de la Forêt et des Eaux, sentier didactique, tour d'observation, panneaux d'information, caillebotis.

Balisage : variable suivant les circuits



2. LES FAGNES DE LA VECQUÉE (STOUMONT)

Cet itinéraire balisé chemine autour de ce vaste site restauré, dans lequel les plantations résineuses ont fait place à des landes pâturées par des vaches rustiques, des plans d'eau et des tourbières en voie de formation. L'intérêt ornithologique du site est remarquable en toutes saisons : Pie-grièche grise et écorcheur, Faucon hobereau, Alouette lulu, Torcol fourmilier, ...

Départ des circuits : parking aménagé à l'entrée du chemin empierré qui croise la N606 entre Stoumont et Haute-Desnié. Coordonnées GPS : 50.435551 - 5.792639.

Longueur : boucle de 5.2 km - 2h - une variante permet de raccourcir le circuit

Difficulté : facile

Aménagements : parking, panneaux d'information, aire de pique-nique, caillebotis

Balisage : rectangle rouge



3. LES PRÉS DE LA LIENNE (LIERNEUX)

Le circuit fait le tour de la réserve naturelle domaniale des Prés de la Lienne, composée d'un ensemble de prairies humides, pâturées ou fauchées, de grand intérêt biologique. La réserve abrite une belle diversité d'oiseaux, d'insectes et de plantes typiques de ces milieux. Divers travaux ont été réalisés dans ce site par le projet LIFE : fauchage de restauration, coupe de résineux, creusement de mares.

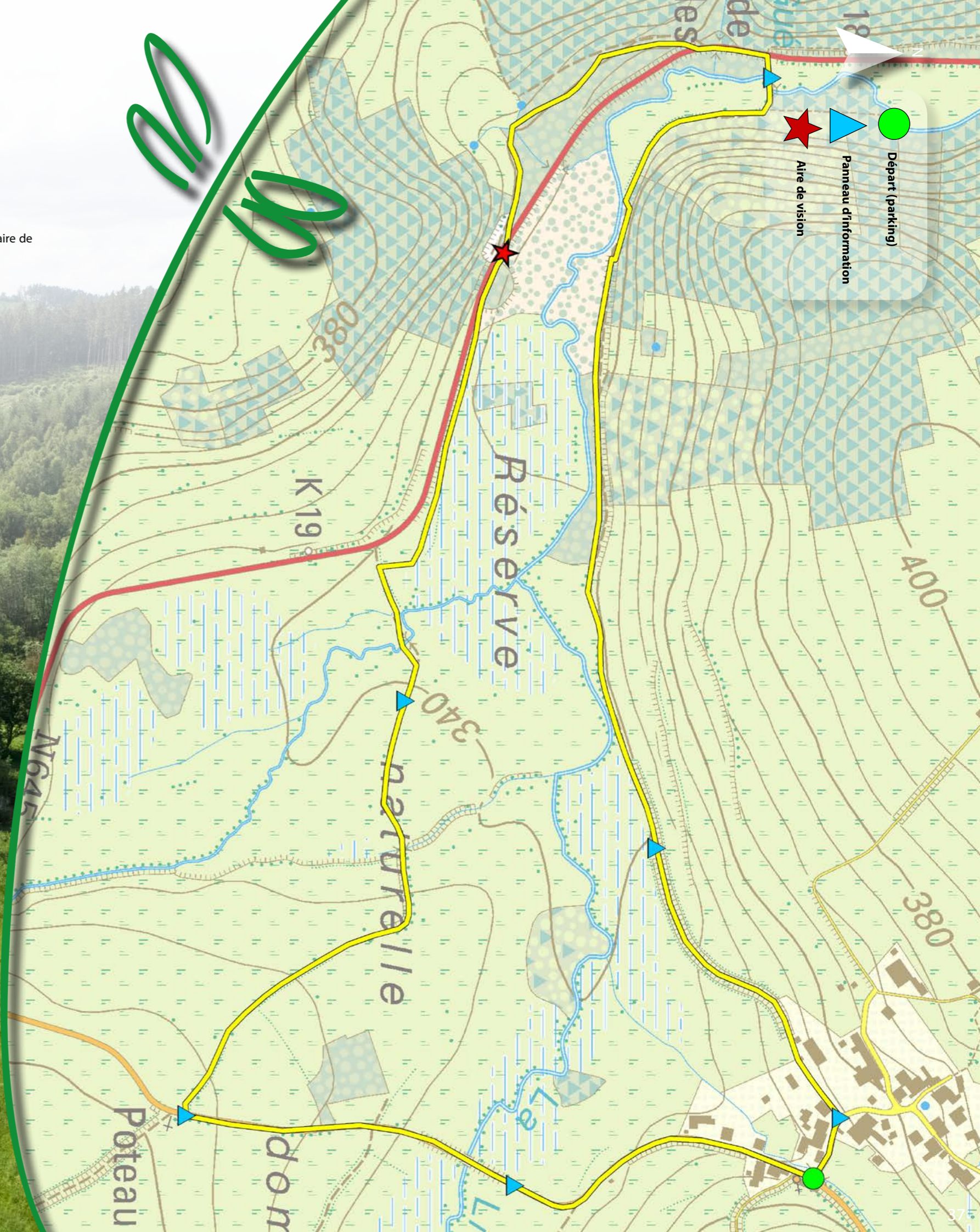
Départ des circuits : Entrée du village de Hierlot.
Coordonnées GPS : 50.310451 – 5.790034.

Longueur : boucle de 4 km – 1h30

Difficulté : facile

Aménagements : aire de vision, panneaux d'information, aire de pique-nique

Balisage : rectangle rouge





4. LE THIER DES CARRIÈRES (VIELSALM)

La réserve naturelle domaniale du Thier des Carrières, que cet itinéraire permet de visiter, englobe d'anciennes carrières d'ardoise et de coticule situées dans la vallée du Glain. Le site, de grand intérêt paysager et naturel, offre de magnifiques points de vue sur la vallée et recèle des milieux d'une grande diversité : affleurements rocheux, éboulis, landes sèches, forêts naturelles. Les remparts d'un ancien camp fortifié de l'époque celtique, ainsi que les traces des anciennes activités extractives y sont également visibles. Le projet LIFE a permis la mise en place d'une gestion par pâturage d'une partie du site, ainsi que la réalisation de divers autres travaux de restauration écologique : étrépage, coupe des résineux.

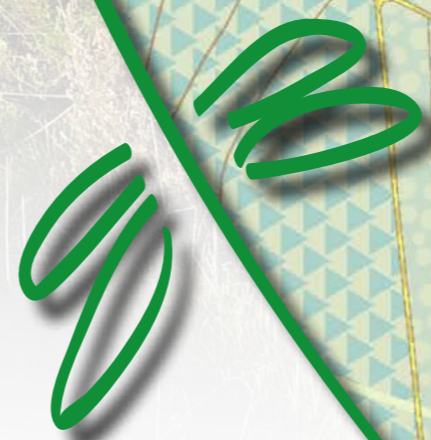
Départ des circuits : le long de la N68 entre Salmchâteau et Vielsalm, parking à hauteur du panneau d'entrée de la réserve naturelle. Coordonnées GPS : 50.272036 - 5.907394..

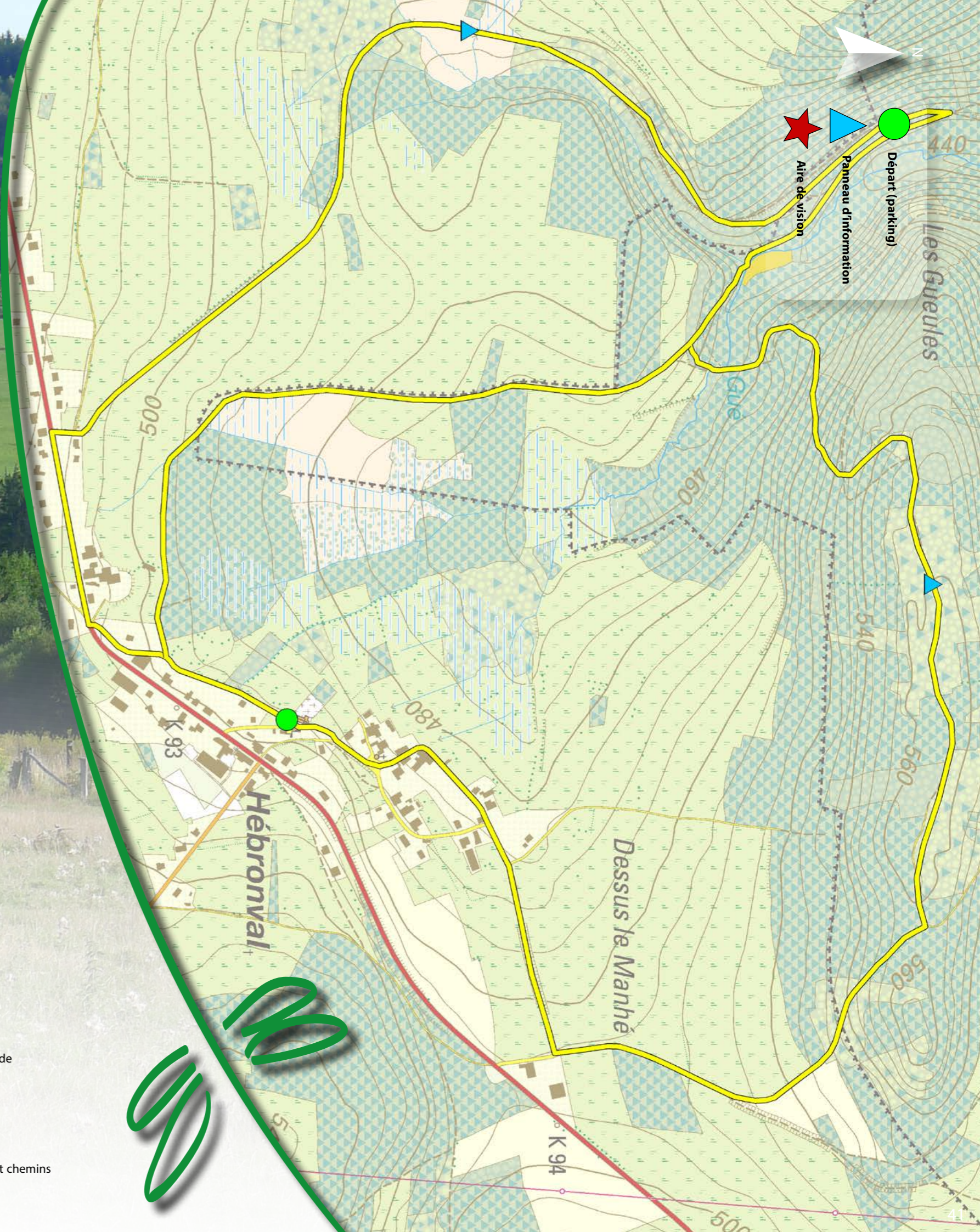
Longueur : boucle de 3.2 km - 1h30

Difficulté : moyenne (dénivelé important)

Aménagements : aire de vision, panneaux d'information

Balisage : itinéraire non balisé actuellement, sur sentiers et chemins publics.





5. LES SOURCES DE LA LIENNE ET LE COLANHAN

Le circuit permet de combiner la visite des zones humides qui constituent les sources de la Lienne et de la colline boisée du Colanhan, qui a accueilli autrefois de petites carrières artisanales de schiste ardoisier et qui constitue une réserve naturelle gérée par l'association Ardenne & Gaume. Les zones humides abritent une belle diversité de papillons. Les anciennes carrières, en cours de reboisement, sont quant à elles un paradis pour les mousses et les lichens. Le projet LIFE a activement travaillé dans les deux sites : coupe de résineux, étrépage, mise en place d'enclos de pâturage extensif.

Départ des circuits : Eglise d'Hébronval.

Coordonnées GPS : 50.255693 – 5.813966.

Longueur : boucle de 7 km – 2h30 – une variante permet de raccourcir le circuit

Difficulté : facile

Aménagements : parking, panneaux d'information

Balisage : itinéraire non balisé actuellement, sur sentiers et chemins publics

6. LES FAGNES DE BIHAIN

La balade aborde un des sites phares de la grande réserve naturelle du plateau des Tailles et permet d'observer une très grande variété de milieux naturels : tourbières, lithales, landes sèches et humides, prairies fleuries, forêts naturelles, ruisseaux. Un des « hot spots » de la biodiversité en Wallonie : mammifères, oiseaux, papillons, libellules, plantes, ... De nombreux travaux de restauration y ont été accomplis par le projet LIFE : coupe de résineux, étrépage, fraisage, enclos de pâturage, fauchage, nombreux plans d'eau.

Départ des circuits : parking aménagé en retrait de la N89 (au bout d'un court chemin empierré qui croise la route nationale), entre la Baraque de Fraiture et le village de Regné.

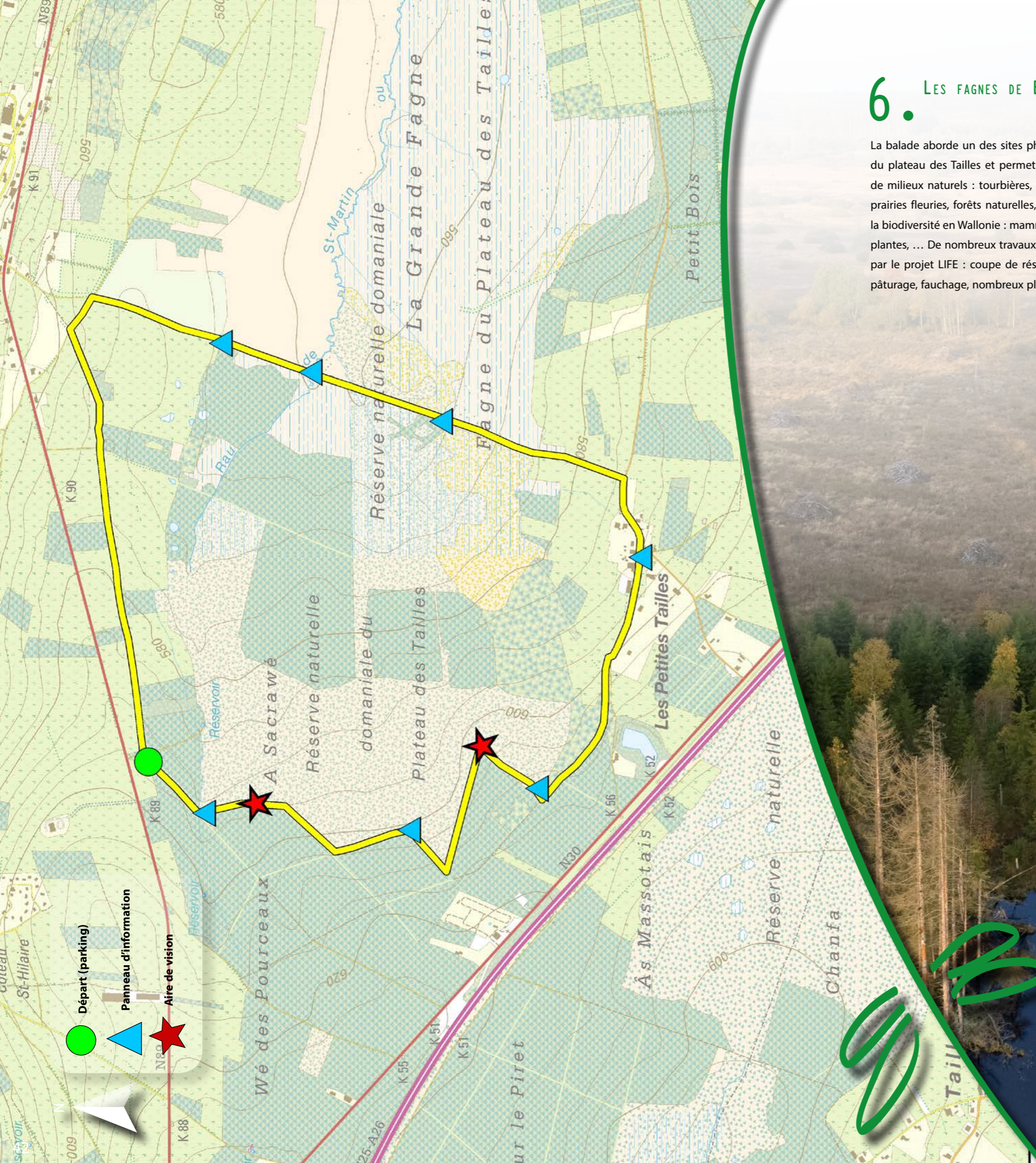
Coordonnées GPS : 50.249459 – 5.762258.

Longueur : boucle de 6 km – 2h30

Difficulté : facile

Aménagements : parking, aire de pique-nique, aire de vision, caillebotis, panneaux d'information

Balisage : croix bleue









*Cette brochure est réalisée dans le cadre du programme LIFE Nature « Ardenne liégeoise »
2012-2019, co-financé par la Commission européenne, la Wallonie et Spadel.*

Editeur responsable : Denis Parkinson – Bérinzenne, 4 à 4900 SPA. Imprimé en septembre 2019.
Photos aériennes : Gerd Herren

Avec le soutien de la
Wallonie

